



climaxion

anticiper • économiser • valoriser

Conférence Régionale Autoconsommation Photovoltaïque

REX appel à projet 2015 Dispositif de soutien régional 2017









Gautier PERRIN
Chargé de mission Transition Energétique – Région Grand Est



Appel à projet autoconsommation 2014/2015: REX Grand Est



L'appel à projet

En 2014/2015, la Région, en partenariat avec l' ADEME, a lancé un appel à projets qui visait à soutenir, sur le territoire Alsacien, des projets photovoltaïques en autoconsommation en phase études et investissements.

L'aide apportée par la Région Grand Est et l'ADEME visait à ramener le coût du kWh autoproduit à un niveau le plus proche possible de celui fourni par le réseau.

Critères techniques

- Puissance comprise en **3 kWc et 250 kWc**
- Taux d'autoconsommation minimum de **70 %**
- **Stockage** uniquement **au delà de 70 %** d'autoconsommation

Aides aux études de faisabilité
70 % plafonné à 5.000 €
ADEME

Aides aux investissements
500 €/kWc plafonné à 30 %
Région Grand Est

Stockage au cas par cas

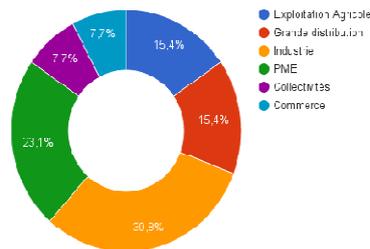
Appel à projet autoconsommation 2014/2015: REX Grand Est



Bilan des projets

22 études soutenues / **15 projets d'investissements** concrétisés
Aide totale : **493.083 €**

Répartition des investissements par secteur d'activité



- GAEC de Wittelsheim (98% et 22%)
- IKEA Mulhouse
- Hager
- Tryba
- Voltec
- SCI Berthold
- Super U de Wittelsheim (95 % et 18 %)
- Commune d'Ungersheim (97% et 22%)
- Clemessy
- Equivans
- Sylstor (85% et 15%)
- SCEA Loberger
- Magasin Biodome
- Commune de Kunheim

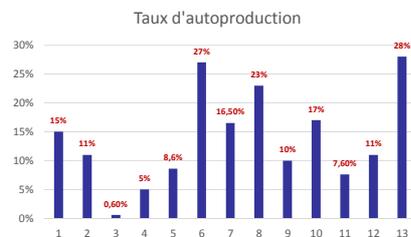
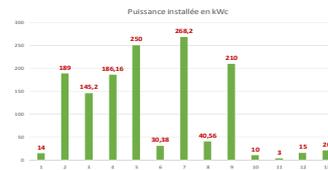
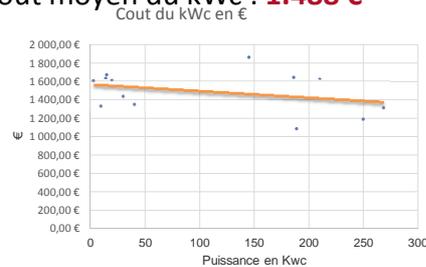
climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Appel à projet autoconsommation 2014/2015: REX Grand Est



Bilan technique

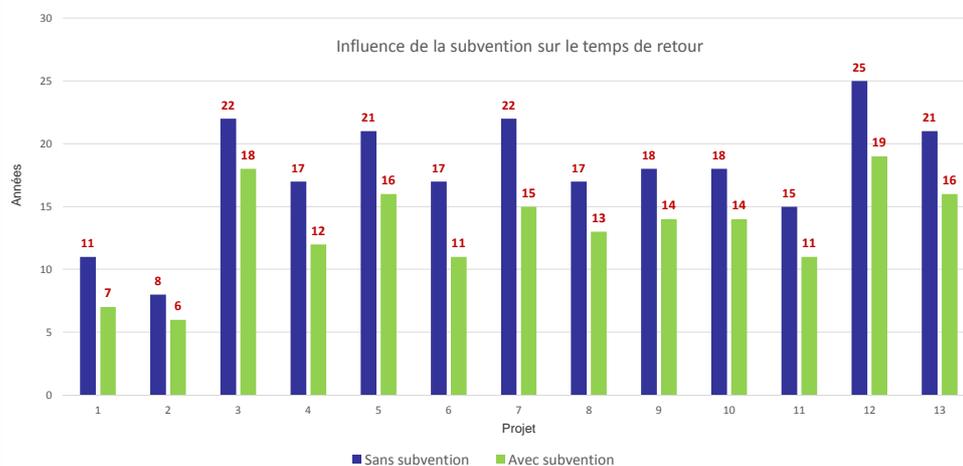
- Puissance totale installée : **1,4 MWc**
- Taux d'autoconsommation moyen : **95 %**
- Taux d'autoproduction moyen : **14 %**
- Cout moyen du kWc : **1.488 €**



climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Appel à projet autoconsommation 2014/2015: REX Grand Est

Investissements / Temps de retour et subvention



La subvention Région/ADEME a permis de faire passer
le temps de retour moyen **de 17 ans à 12 ans**

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN AU PHOTOVOLTAÏQUE

Les publics éligibles

- Collectivités
- Associations
- Entreprises (incluant la grande distribution, les exploitations agricoles, les PME, les professions libérales, les professionnels du tourisme, ...)
- Copropriétés
- Projets participatifs et citoyens
- Bailleurs sociaux

Sont exclus :

- Les maisons individuelles
- La promotion immobilière
- Les sites isolés
- Les installations au sol présentant des conflits d'usage (terre agricole ou forestière, espaces naturels)
- Les bâtiments ou sites utilisant un mode de chauffage par effet joule

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN AU PHOTOVOLTAIQUE



Les études

Questionnaire préalable permettant d'orienter le maître d'ouvrage vers le type d'étude adaptée à son projet.

La fourniture d'une étude est **obligatoire pour le dépôt d'un dossier** d'aide à l'investissement.

Etude simplifiée

Pour des projets en vente totale ou avec un faible taux d'autoconsommation (<70 %)

Pas d'aide régionale

Etude approfondie

Pour des projets avec un fort taux d'autoconsommation (> 70 %)

Aide de 70 % (35 % Région ; 35 % ADEME) plafonné à 5.000 € d'assiette éligible sauf 60% pour les moyennes entreprises, 50% pour les grandes entreprises

Questionnaire

- Type de bâtiment ou de site concerné par l'installation ;
- Consommation électrique totale annuelle du bâtiment ou du site concerné ;
- Principaux postes consommateurs du bâtiment ou du site concerné ;
- Fréquentation hebdomadaire, mensuelle et annuelle du bâtiment ou du site concerné.

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN AU PHOTOVOLTAIQUE



Les investissements

Nature des installations éligibles : **Tous les types d'installation sont éligibles** : en toiture intégrée ou non, au sol sur des terrains ne présentant pas de conflit d'usage et ne nécessitant pas de défrichage préalable.

Les bâtiments et/ou sites utilisant **l'énergie électrique sous forme d'effet joule pour se chauffer ne seront pas éligibles** au présent dispositif.

Gamme de puissance éligible : de 3 kWc à 100 kWc

Evaluation environnementale

L'évaluation carbone simplifiée des installations devra être **inférieure à 750 kgCO₂/kWc**. La méthode utilisée pour cette évaluation carbone sera celle utilisée dans les appels à projets nationaux de niveau CRE4.

Suivi des installations

L'installation devra être **instrumentée** et un retour annuel de la production de l'installation ainsi que de la consommation du site devra être fourni, sur une durée de 3 ans de fonctionnement.

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN AU PHOTOVOLTAIQUE				
Les investissements				
	Taux d'autoconsommation	Taux d'autoproduction	Montant de l'aide	Plafond de l'aide
Collectivités /Associations/ Projets participatifs et citoyens sans maîtrise citoyenne de la gouvernance	0 % / 70 %	Sans objet	200 €/kWc	25 % du montant total HT du projet hors raccordement
	+ de 70 %	0 % / 15 %	250 €/kWc	
	+ de 70 %	+ de 15 %	300 €/kWc	
Entreprises / Bailleurs sociaux / Copropriétés	+ de 70 %	0 % / 15 %	250 €/kWc	25 % du montant total HT du projet hors raccordement
	+ de 70 %	+ de 15 %	300 €/kWc	
Projets participatifs et citoyens avec maîtrise citoyenne de la gouvernance	0 % / 100 %	Sans objet	400 €/kWc	30 % du montant total HT du projet hors raccordement

Pour les entreprises encadrement par le régime exempté SA 40405
 ➔ Déduction d'une solution de référence



DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN AU PHOTOVOLTAIQUE				
Les investissements				
<u>Cas spécifique des projets participatifs et citoyens</u>				
Les projets devront respecter les principes suivants :				
<ul style="list-style-type: none"> • Ancrage local ; • Investissement citoyen non spéculatif ; • Mode de gouvernance transparent et démocratique ; • Dimension pédagogique affirmée ; • Engagement durable dans les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. 				
Pour être reconnu comme participatif et citoyen, le nombre de citoyens impliqué dans le projet devra être au minimum de 20 .				
Le niveau d'aide sera modulé en fonction de la maîtrise de la gouvernance : citoyenne (directement ou via une société intermédiaire) ou non (financement de dette par l'intermédiaire d'une plateforme par exemple).				



DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN AU PHOTOVOLTAÏQUE

REX Autoconso 2017

Maitre d'ouvrage	Secteur d'activité	Département	Puissance	Taux d'autoconsommation	Taux d'autoproduction	Cout de revient du kWh sur 30 ans
ID3A	Elevage porçin	68	172 kWc	87 %	21 %	5,2 c d'€
Ste ABCDE	Agro-industriel	54	58 kWc	100 %	22 %	4,6 c d'€
Univers' Bio	Commerce	88	32 kWc	74 %	36 %	5,8 c d'€
GAEC Dutoit Philippoteaux	Elevage laitier	51	99 kWc	86 %	21 %	5,6 c d'€

4 projets soutenus en 2017 pour un total d'aide de **80.242 €**

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN A L'EFFICACITE DES PROCÉDES

Les visites énergétique

Public

Toute les entreprises (PME/PMI) du 67 et 68 ainsi que les commerces, hôtels et restaurants

Objectif

Disposez d'une analyse des consommations, de la gestion actuelle de l'énergie et d'un plan simplifié pour réduire les factures

Avantages

Appui d'un conseiller CCI spécialisé en énergie
Action entièrement prise en charge par la CCI
Un plan d'action

Durée

1 à 3 jours

Contact

Alexandre GOETZ – a.goetz@alsace.cci.fr – 03 89 20 21 38

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN A L'EFFICACITE DES PROCEDES



Aides à l'efficacité énergétique des procédés / Etudes

Aide à la décision avant travaux :



Optimiser les consommations d'énergies



Mettre en place un management de l'énergie

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN A L'EFFICACITE DES PROCEDES



Aides à l'efficacité énergétique des procédés / Investissement

Aide à la réalisation de vos investissements :



Réduire les consommations des procédés existants



Moderniser les utilités grâce à des techniques plus efficaces

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

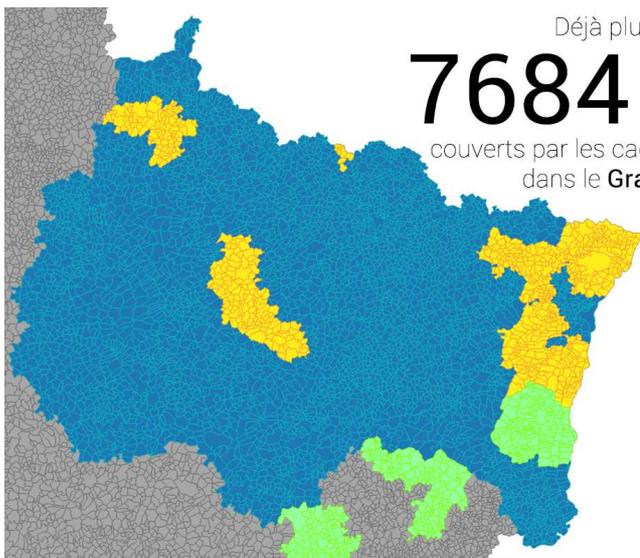
DISPOSITIF 2017 DE SOUTIEN A L'EFFICACITE DES PROCEDES



	Petite entreprise*** -50 ETP	Moyenne entreprise*** -250 ETP	Grande entreprise*** >250 ETP
Aide à la décision : diagnostic, étude de faisabilité, étude de projet Intervention de l'ADEME	70 %	60 %	50 %
Aide à la réalisation de vos investissements Plafond d'aide : 200 000 € Intervention de la Région Grand Est et du FEDER	40 %	30 %	20 %

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Cadastre solaire en Grand Est



Déjà plus de
7684 km²

couverts par les cadastres solaires
dans le Grand Est

En jaune cadastre payant
En vert cadastre gratuit

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Cadastre solaire en Grand Est



	Cadastre gratuit	Cadastre payant
Calcul du potentiel solaire global	✓	✓
Mise en relation installateurs	✓	✓
Accompagnement personnalisé	✓	✓
Détection inclinaison/orientation/surface		✓
Affichage instantané des résultats		✓
Irradiation solaire précise au m ²		✓
Section détaillée « financement »		✓
Identification des bâtiments propices		✓
Prise en compte végétation (été)		✓
Communication renforcée ISWT		✓

Tous les documents relatifs au dispositif sur le site

climaxion.fr

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

MERCI DE VOTRE ATTENTION

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

